

[Exprimez vos besoins pour le centre socio-culturel de demain](#) !

Je réponds au questionnaire

Message d'état

Désolé... Le formulaire n'est plus disponible



Les données à caractère personnel recueillies via ce formulaire sont destinées exclusivement aux services de la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche à des fins de traitement de votre demande. Elles ne sont pas transmises à des tiers et seront effacées dans un délai de 6 mois. Pour plus d'informations concernant notre traitement des données à caractère personnel et les modalités d'exercice de vos droits, veuillez consulter notre [politique de confidentialité](#).

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche lance un projet ambitieux de création d'un centre socio-culturel. Actuellement inexistant sur le territoire intercommunal, ce centre vise à renforcer le tissu social et culturel local.

En tant qu'habitant ou responsable d'une association locale, vous êtes invités à répondre à ce questionnaire pour mieux définir le rôle, les services et les activités du future centre socio-culturel intercommunal.

Qu'est-ce qu'un centre socio-culturel ?

Un centre social est une structure de proximité agréé par la Caisse d'Allocations Familiales qui poursuit trois objectifs :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Il s'agit d'un espace dynamique où le vivre-ensemble prend vie, offrant des opportunités d'expression citoyenne, d'animations familiales, de projets collectifs, ainsi que des services et activités essentiels à la vie quotidienne. Bien plus que des murs, le centre socio-culturel reflète donc l'âme d'un territoire.

Ce questionnaire a été réalisé par un groupe d'habitants investi dans le projet.

Vos réponses nous permettront de créer un centre socio-culturel au plus proche des habitants.

Les réponses à ce questionnaire sont anonymes et confidentielles.

Publié le ven 15/03/2024 - 16:07